

ces corpuscules est formée par des tourelles à quatre piliers surmontés d'un dôme recouvert d'une série de piquants (Pl. II, fig. 6).

Les pédicelles ventraux renferment une plaque terminale et de nombreux corpuscules cruciformes à bras plus ou moins grêles. Dans les papilles de la collerette, on trouve, à côté des corpuscules turriformes, des bâtonnets arqués à extrémités bifurquées et dont la surface est parfois légèrement épineuse (Pl. II, fig. 2 et 3).

Les muscles longitudinaux des radius sont bien développés. Les seuls organes internes conservés sont des faisceaux de tubes génitaux blanchâtres et ramifiés.

RAPPORTS ET DIFFÉRENCES. — Par suite du mauvais état de conservation de cet échantillon, ce n'est qu'avec doute que nous le rattachons au genre *Synallactes*. Cependant il ne possède pas de bordure latérale, et ses pédicelles sont localisés en grande partie sur les radius; de plus, ses corpuscules calcaires rappellent beaucoup ceux du *Synallactes Moseleyi* (Théel), quoique chez notre espèce le sommet des tourelles soit hérissé de nombreux piquants et que les bâtonnets soient bifurqués. D'ailleurs, le nombre de tentacules et la répartition des pédicelles sur le trivium ne sont pas les mêmes dans ces deux espèces.

Cette nouvelle espèce diffère nettement des autres *Synallactes* des régions antarctiques et subantarctiques. Elle se sépare du *Synallactes Carthagei* Vaney et du *Synallactes Robertsoni* Vaney par la forme des corpuscules calcaires et par le nombre de tentacules : le *S. Carthagei* n'a que dix tentacules et le *S. Robertsoni* en a seize. Il en est de même pour le *Synallactes Challengeri* (Théel), qui a dix-neuf tentacules et dont les corpuscules calcaires cruciformes ont une colonne centrale terminée par un petit nombre de dents.

Je dédie cette espèce à M. Gourdon, membre de la Mission antarctique française.

**Bathyplores Bongraini** nov. sp.

(Pl. I, fig. 4; Pl. II, fig. 4, fig. 7-9, fig. 11 et 12.)

N° 268. — Dragage IX. — 21 janvier 1909. Lat. S., 68°00'; long. W., 70°20'. Au sud de l'île Jenny. Profondeur : 250 mètres. Sable vert et roche. — 1 échantillon.

Cet exemplaire est ovalaire et aplati dorso-ventralement. Sa longueur

n'est plus que de 180 millimètres, alors que sur le vivant elle atteignait 240 millimètres. Sa plus grande largeur, située vers le milieu du corps, est de 40 millimètres. Après son séjour dans l'alcool, l'échantillon est blanc grisâtre pointillé de noir, mais sa coloration sur le vivant était rouge-lie de vin.

La face ventrale de cet individu présente une sole qui s'étend sur toute la longueur du corps et qui est délimitée, de chaque côté, par un bourrelet saillant sur lequel sont répartis des pédicelles bien nets, disposés suivant trois ou quatre rangées plus ou moins alternantes (Pl. I, fig. 4). Dans la région postérieure du radius impair, on distingue deux rangées de pédicelles, plus ou moins alternantes, qui se prolongent en avant et qui sont accompagnées sur toute la longueur du radius par des pédicelles interradiaux, surtout nombreux dans la région antérieure de la sole. Ces pédicelles ne sont souvent visibles qu'à la loupe, et ils sont de bien plus petite taille que ceux situés sur les bourrelets. Des ponctuations noirâtres, disséminées sur toute la surface de la sole, rendent parfois difficile la recherche des appendices. Chaque bourrelet offre sur son bord marginal une rangée d'une vingtaine de papilles bien séparées, s'étendant sur toute la longueur du corps et se poursuivant, en avant, au-dessus du cercle des tentacules, par une sorte de collerette constituée par une vingtaine d'appendices isolés.

La bouche est ventrale et presque terminale. Elle est entourée par un cercle de dix-neuf (?) tentacules peltés et à pédoncule court. Le diamètre du cercle tentaculaire atteint 18 millimètres. L'anus subterminal est plutôt dorsal.

Le dos est convexe. Une douzaine d'appendices sont échelonnés le long de chaque radius dorsal; ils sont disposés suivant une double rangée plus ou moins alternante. La plupart de ces appendices sont constitués par un tubercule de base ayant 10 millimètres de diamètre, surmonté d'une courte papille cylindrique de 3 millimètres de long; quelquefois on ne distingue plus que la papille.

La paroi du corps est mince. Elle renferme des corpuscules calcaires turriformes à base tétraradiée (Pl. II, fig. 4).

Les extrémités distales des rayons de la base des corpuscules sont élar-

gies et présentent de nombreuses perforations; elles peuvent parfois se souder les unes aux autres. Au centre de chaque base s'élève une tourelle constituée par quatre courts piliers se réunissant à leur sommet par des travées transversales (Pl. II, fig. 8 et 9).

Les pédicelles ventraux renferment des tourelles assez semblables à celles de la paroi du corps ainsi que des bâtonnets à extrémités bifurquées et présentant quelques fins piquants (Pl. II, fig. 7, fig. 11 et 12).

Au point de vue de l'organisation interne, nous observons cinq larges bandes musculaires longitudinales, dont la largeur atteint 10 millimètres. La vésicule de Poli est unique et mesure 35 millimètres de longueur. Les organes arborescents s'insèrent sur l'intestin à une assez grande distance de l'anus; ils s'étendent sur toute la longueur du corps, et ils présentent des caecums latéraux courts et arborescents. Le tube digestif est grêle et a une double courbure en S. Les organes génitaux sont constitués par deux courts faisceaux de tubes blanc jaunâtre.

RAPPORTS ET DIFFÉRENCES. — Cette espèce nouvelle de Synallactinés doit rentrer dans le genre *Bathyplores*, car elle a une sole ventrale bien limitée par une rangée de papilles; ses radius latéro-ventraux ont des pédicelles disposés en plusieurs rangées, et sur ses radius dorsaux sont réparties des papilles. Les corpuscules calcaires contenus dans les téguments sont des tourelles à quatre piliers supportés par une base cruciforme. Mais ici le radius impair a de petits pédicelles disséminés sur une grande partie de sa longueur, quoiqu'ils ne soient bien sériés que dans la région postérieure. Ce fait se retrouve d'ailleurs chez d'autres *Bathyplores*. C'est ainsi que le *B. phlegmaticus* Sluiter, rapporté des Indes néerlandaises par le « Siboga », a des pédicelles sur le tiers postérieur du radius impair. Le *B. natans* (Sars) des côtes de Norvège peut avoir des appendices sur ce radius, et le *B. fallax* Ostergren, de Bergen, présente un radius impair avec des pédicelles plus petits que ceux des radius latéraux, mais beaucoup plus nombreux, environ six dans la largeur. Le *B. profundus* Köhler et Vaney de l'océan Indien a deux ou trois paires de pédicelles sur le quart antérieur du radius impair et quelques-uns de ces appendices dans la région postérieure de ce radius. Tous ces faits montrent que le radius impair des *Bathyplores* n'est pas toujours nu. Un certain nombre d'espèces, rangées soit parmi

les *Bathyplores*, soit parmi les *Synallactes*, peuvent servir de termes de transition entre ces deux genres. C'est ainsi que le « Challenger » a recueilli sur les côtes de Patagonie une espèce que Théel a décrite sous le nom de *Stichopus Moseleyi*, mais que Ostergren et Ludwig rattachent au genre *Bathyplores*. R. Perrier (1910) la considère avec raison comme une *Synallactes* par suite de son absence de sole. Notre nouvelle espèce, rapportée par le « Pourquoi Pas? », montre que le genre *Bathyplores* a un représentant dans les régions antarctiques.

Je dédie cette espèce à M. Bongrain, membre de la deuxième expédition antarctique française.

## DENDROCHIROTES

### CUCUMARIDES.

#### *Cucumaria antarctica* Vaney.

1907. C. Vaney. Holothuries. *Expédition antarctique française*, p. 6.

1908. C. Vaney. Les Holothuries de l'*Expédition antarctique nationale écossaise*, p. 427.

N° 74. — Dragage V. — 29 décembre 1908. Chenal Pellier, entre l'île Gøtschy et l'île Doumer. Profondeur : 92 mètres. Vase grise et gravier. — 4 échantillons.

N° 78. — Dragage V. — 1 échantillon.

N° 119. — Dragage VI. — 15 janvier 1909. Entrée de la baie Marguerite, entre l'île Jenny et la Terre Adélaïde. Lat. S., 67° 45'; long. W., 70° 45' 42". Profondeur : 254 mètres. Roche, gravier. — 7 échantillons.

N° 167. — Dragage VII. — 16 janvier 1909. Lat. S., 68° 34'; long. W., 72° 05'. Près de la Terre Alexandre. Profondeur : 250 mètres. Roche. — 1 échantillon.

N° 168. — Dragage VII. — 1 échantillon.

N° 170. — Dragage VII. — 5 échantillons.

N° 308. — Dragage X. — 22 janvier 1909. Lat. S., 68° 35'; long. W., 72° 40'. Près de la Terre Alexandre. Profondeur : 297 mètres. Roche, vase bleue. — 1 échantillon.

N° 478. — 10 octobre 1909. Holothurie fixée sur une Algue récoltée par 6 mètres de fond à Port-Circoncision, île Petermann. — 1 échantillon en mauvais état.

N° 605. — Dragage XIV b. — 18 novembre 1909. Le long de la côte nord-est de l'île Petermann, dans le chenal de Lemaire. — 2 échantillons.

N° 632. — Dragage XV. — 26 novembre 1909. Lat. S., 64° 49' 55"; long. W., 65° 49' 18", devant Port-Lockroy, chenal de Roosen. Profondeur : 70 mètres. — 3 échantillons, dont 2 en mauvais état.

Les divers exemplaires que nous rattachons à cette espèce sont souvent de tailles bien différentes. Les uns, dont la longueur est comprise entre 40 et 60 millimètres, présentent tous les caractères des échantillons ré-

# EXPLICATION DES PLANCHES

## PLANCHE I

- Fig. 1. — *Cucumaria Joubini* nov. sp. avec ses poches incubatrices remplies d'œufs en voie de développement. Gr. : 1,5.  
Fig. 2. — *Psolus Kœhleri* nov. sp.; face ventrale. Gr. : 1,5.  
Fig. 3. — *Cucumaria Joubini*. Gr. : 1,5.  
Fig. 4. — *Bathyplores Bongraini* nov. sp.; face ventrale. Réd. : 3/4.  
Fig. 5. — *Psolus Kœhleri*; vue latérale. Gr. : 1,5.  
Fig. 6. — — rétracté et présentant cinq poches incubatrices remplies de jeunes. Gr. : 1,5.  
Fig. 7. — *Psolidium Gaini* nov. sp.; anneau calcaire. Gr. : 5.  
Fig. 8. — — vu de côté et montrant la face ventrale. Gr. : 2 environ.  
Fig. 9. — — vue latérale. Gr. : 2 environ.  
Fig. 10. — *Cucumaria Joubini*; anneau calcaire. Gr. : 5.

## PLANCHE II

- Fig. 1. — *Synallactes* (?) *Gourdoni* nov. sp.; base d'un corpuscule de la paroi du corps avec bras ramifiés. Gr. : 250.  
Fig. 2 et 3. — *Synallactes* (?) *Gourdoni* nov. sp.; corpuscules des papilles de la collerette. Gr. : 250.  
Fig. 4. — *Bathyplores Bongraini* nov. sp.; base d'un corpuscule de la région dorsale du corps. Gr. : 400.  
Fig. 5. — *Synallactes Gourdoni*; base d'un corpuscule de la paroi du corps. Gr. : 400.  
Fig. 6. — — tourelle d'un corpuscule de la paroi du corps. Gr. : 400.  
Fig. 7. — *Bathyplores Bongraini*; corpuscule des pédicelles ventraux de la sole. Gr. : 400.  
Fig. 8. — — tourelle d'un corpuscule de la paroi dorsale. Gr. : 400.  
Fig. 9. — — tourelle d'un corpuscule de la paroi de la sole. Gr. : 400.  
Fig. 10. — *Cucumaria grandis* Vaney; corpuscule à spatule ramifiée. Gr. : 250.  
Fig. 11 et 12. — *Bathyplores Bongraini*; corpuscules des pédicelles ventraux de la sole. Gr. : 400.

## PLANCHE III

- Fig. 1. — *Cucumaria Lionvillei* nov. sp.; corpuscule de la paroi du corps. Gr. : 250.  
Fig. 2. — — — corpuscule des pédicelles. Gr. : 250.  
Fig. 3. — — — corpuscule de la paroi du corps. Gr. : 250.  
Fig. 4. — *Cucumaria Joubini* nov. sp.; corpuscule de la base des pédicelles. Gr. : 400.  
Fig. 5. — — — corpuscule des tentacules. Gr. : 250.  
Fig. 6 et 7. — — — corpuscules de la paroi du corps. Gr. : 250 et 400.

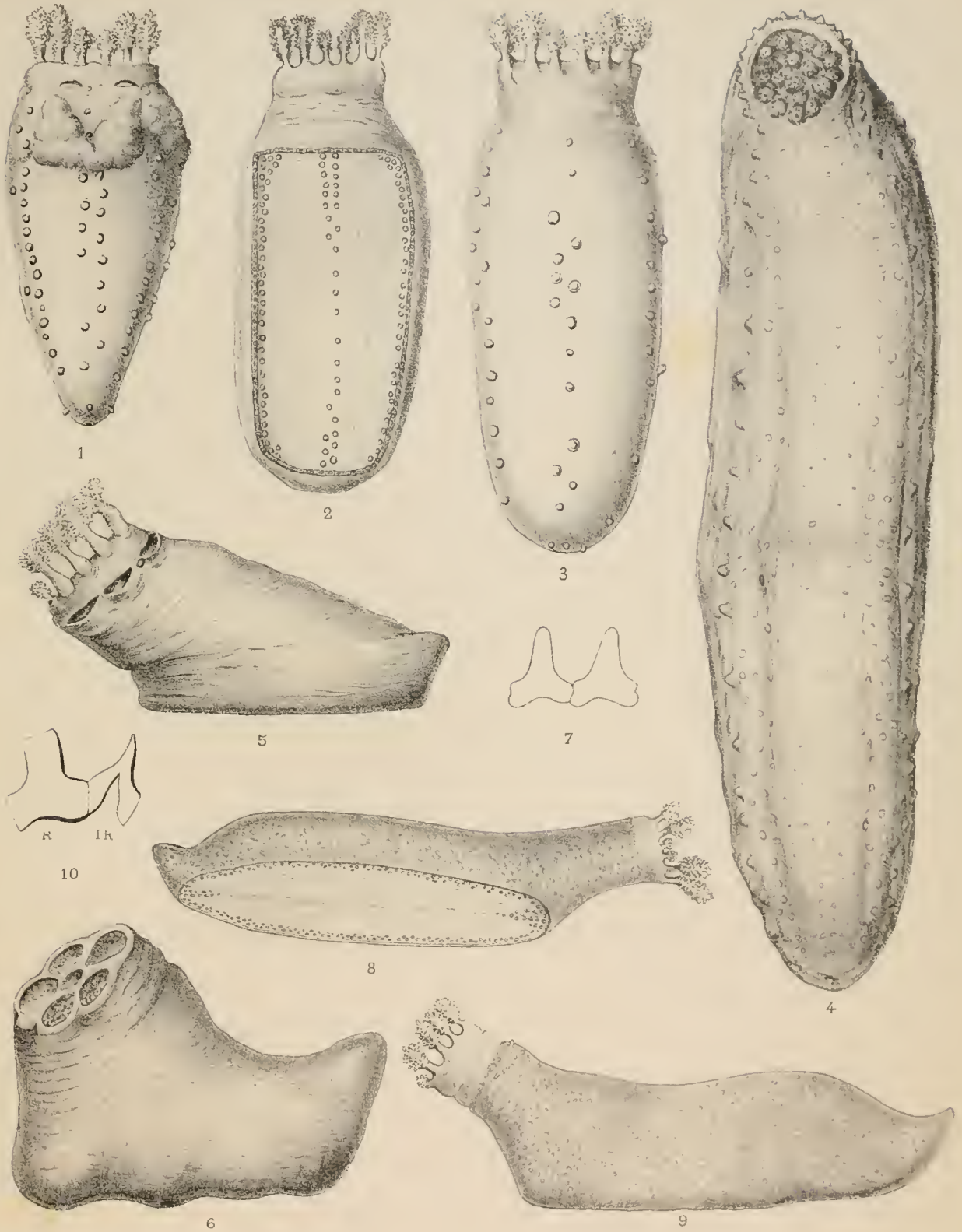
- Fig. 8 et 9. — *Cucumaria Joubini* nov. sp. corpuseules des tentacules. Gr. : 250.  
 Fig. 10. — — — — — corpuseule de la base des pédicelles. Gr. : 400.  
 Fig. 11. — — — — — corpuseule de la paroi du corps. Gr. : 400.

## PLANCHE IV

- Fig. 1 et 2. — *Cucumaria Godfroyi* nov. sp. ; corpuseules de la paroi du corps.  
 Gr. : 250.  
 Fig. 3, 4 et 5. — — — — — nov. sp. ; corpuseules des pédicelles. Gr. : 250.  
 Fig. 6. — *Psolidium Gaini* nov. sp. ; corpuseule de la paroi de la sole. Gr. : 250.  
 Fig. 7. — — — — — plaque de la paroi du corps : Gr. : 100.  
 Fig. 8. — — — — — corpuseule superficiel en forme de corbeille.  
 Gr. : 250.  
 Fig. 9. — — — — — corpuseule de la paroi de la sole. Gr. : 250.  
 Fig. 10. — — — — — plaque terminale des pédicelles dorsaux. Gr. : 400.  
 Fig. 11 et 12. — — — — — corpuseules des pédicelles latéro-ventraux de la  
 sole. Gr. : 400.  
 Fig. 13. — — — — — corpuseule de la paroi de la sole. Gr. : 250.  
 Fig. 14. — — — — — corpuseule des pédicelles dorsaux. Gr. : 250.

## PLANCHE V

- Fig. 1. — *Psolus Kæhleri* nov. sp. ; plaque calcaire de la sole. Gr. : 400.  
 Fig. 2. — — — — — corpuseule en coupe vu de côté. Gr. : 400.  
 Fig. 3. — — — — — corpuseule en coupe de la sole. Gr. : 400.  
 Fig. 4. — — — — — corpuseule des pédicelles latéraux de la sole.  
 Gr. : 400.  
 Fig. 5. — — — — — corpuseule en coupe de la sole. Gr. : 400.  
 Fig. 6 et 7. — — — — — coupes superficielles des parois latérales du corps.  
 Gr. : 400.  
 Fig. 8 et 9. — — — — — corpuseules des pédicelles latéraux de la sole.  
 Gr. : 400.  
 Fig. 10. — — — — — anneau calcaire. Gr. : 5 environ.  
 Fig. 11. — *Psolus Charcoti* Vaney ; anneau calcaire. Gr. : 5 environ.  
 Fig. 12, a, b, c, d, e. — — — — — corpuseules des pédicelles. Gr. : 400.  
 Fig. 13, 14, 15, 16 et 17. — — — — — corpuseules des parois latéro-dorsales du corps.  
 Gr. : 400.
-



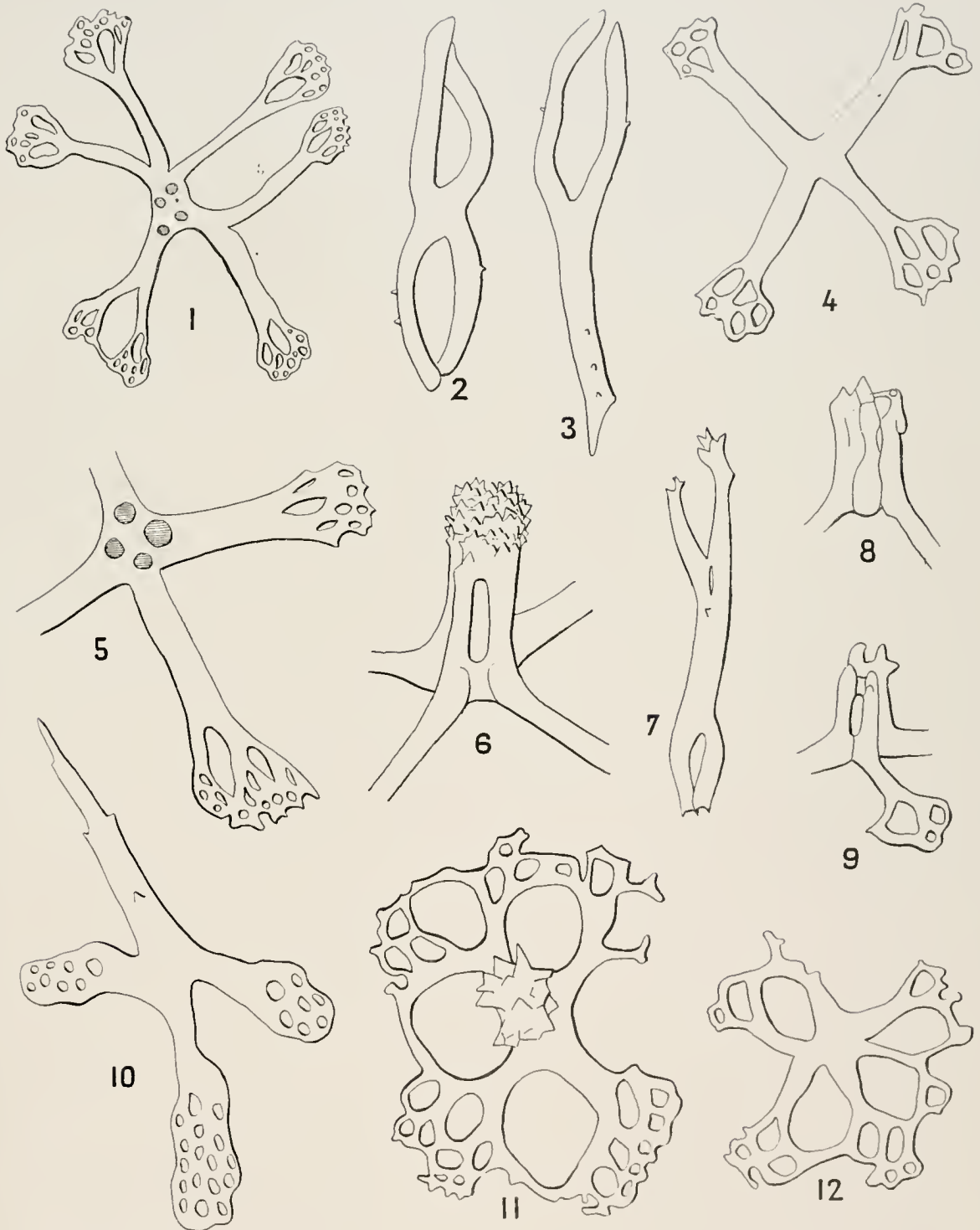
C. Vaney, del.

Imp. L. Lafontaine Paris

Reignier lith

Holothuries.

Masson & C<sup>e</sup>, éditeurs.



*C. Vanev del.*

**HOLOTHURIES.**

Masson et C<sup>o</sup>. éditeurs.